

AMUNDI OPPORTUNITES ESR - ASSUREUR

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/07/2025

DIVERSIFIÉ ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **49,82 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **31/07/2025**
Actif géré : **625,01 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR00140019X3**
Indice de référence : **Aucun**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est de rechercher, sur l'horizon d'investissement recommandé de 5 ans, la valorisation du capital au travers d'une gestion flexible et de conviction.
L'équipe de gestion met en place cette gestion sur la base de ses anticipations sur l'évolution des différents marchés. Ainsi, la gestion du fonds vise à tirer parti du potentiel de performance des actifs risqués (actions notamment) tout en ayant la possibilité de désinvestir en cas d'élévation du niveau de risque anticipé.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



⬅ Risque le plus faible

➡ Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2024	1 mois 30/06/2025	3 mois 30/04/2025	1 an 31/07/2024	3 ans 29/07/2022	5 ans	10 ans
Portefeuille	5,98%	1,49%	5,44%	7,53%	26,03%	-	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	9,55%	12,54%	-14,43%	-	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

Sensibilité	1,79
Note moyenne	BBB+
Exposition Actions	72,13%
Poids des OPC en % de l'actif	85,88%
Nombre de lignes en portefeuille	86

La note moyenne du portefeuille inclut tous les instruments ayant une note (taux, monétaire) qu'ils soient détenus directement ou indirectement via un OPC.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	10,31%	9,54%	-
Ratio de sharpe	0,53	0,53	-

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-20,14%
Délai de recouvrement (jours)	525
Moins bon mois	09/2022
Moins bonne performance	-6,81%
Meilleur mois	11/2023
Meilleure performance	5,80%

DIVERSIFIÉ ■

**Raphaël Sobotka**Directeur de Gestion Multi-Asset
Flexible,
ESR et Risk Premia**Christophe Granjon**Directeur de la gestion Multi-Asset
ESR**Jacques Rachi**

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Le mois de juillet a été marqué par la stabilité des politiques monétaires et la progression des négociations commerciales entre les États-Unis et leurs principaux partenaires. Un cadre tarifaire autour de 15 % se profile entre Washington, le Japon, la zone euro et la Corée du Sud, tandis que le Royaume-Uni a bénéficié d'un seuil à 10 %. L'Inde et le Brésil, en revanche, restent confrontés à des barèmes plus élevés, respectivement 25 % et 50 %. La Réserve fédérale (Fed) et la Banque Centrale Européenne (BCE) ont toutes deux maintenu leurs taux inchangés, privilégiant la prudence face aux incertitudes persistantes. Le dollar, après avoir reculé en début de mois, s'est finalement repris, portant l'EUR/USD autour de 1,14. Le pétrole clôture le mois en forte hausse. Quant à l'or, il a légèrement refléui mais reste soutenu par la demande pour les actifs refuges.

Une forte volatilité a de nouveau été observée sur les marchés obligataires en ce mois de juillet, avec des trajectoires divergentes entre les taux souverains américains et européens.

Aux États-Unis, le rendement à 10 ans des bons du Trésor a progressé de +15 points de base pour atteindre 4,37 %, tandis que le taux à 2 ans a augmenté de +24 points de base à 3,96 %. Cette hausse des taux longs reflète les anticipations d'une politique monétaire toujours restrictive malgré des signes de ralentissement économique, ainsi que les incertitudes persistantes autour des négociations commerciales et de la mise en œuvre de la « Big Beautiful Bill ».

En Zone euro, les taux souverains ont également connu une hausse, avec le Bund 10 ans en progression de +9 points de base à 2,70 % et le taux à 2 ans allemand qui grimpe de +10 points de base à 1,96 %. L'OAT française suit cette tendance avec un rendement à 10 ans stable autour de 3,35 % et un écart de taux à 10 ans France-Allemagne qui se maintient à +65 points de base. Cette remontée des taux européens s'explique par les besoins de financement liés aux plans de relance et par la perspective d'une fin de cycle de baisse des taux de la BCE.

Le marché du crédit a poursuivi sa dynamique positive malgré la volatilité ambiante. Les spreads de crédit se sont légèrement resserrés sur le mois, avec un iTraxx Main en baisse de -1 point de base à 54 points de base et un iTraxx Crossover qui se contracte de -14 points à 268 points de base, témoignant d'un certain optimisme des investisseurs face aux fondamentaux des entreprises.

Ainsi, malgré un contexte marqué par une volatilité accrue, les marchés obligataires ont montré une certaine résilience en juillet, reflétant un équilibre fragile entre les anticipations de politique monétaire, les besoins de financement souverains et la confiance relative des investisseurs dans le crédit d'entreprise.

Juillet a été marqué par une progression modérée mais positive sur les marchés d'actions, portée par la clarification des relations commerciales internationales avec la fixation des tarifs douaniers à 15 % entre Washington, la zone euro et le Japon. Cette avancée a contribué à réduire les incertitudes et à soutenir la confiance des investisseurs. L'indice MSCI ACWI en USD progresse de +1,3 %, tiré par les marchés développés (MSCI World +1,2 %) et une solide performance des marchés émergents (MSCI EM +2,4 %), notamment grâce à des signes d'amélioration dans les négociations sur les Tarifs avec la Chine.

Aux États-Unis, le S&P 500 affiche une hausse de +2,2 % sur le mois, tandis que le Nasdaq 100 progresse de +2,4 %, porté par la bonne tenue des valeurs technologiques, qui continuent de bénéficier de résultats solides et d'une dynamique favorable dans le secteur. Le climat de marché reste apaisé, comme en témoigne la stabilité du VIX à 17 %.

En Zone euro, les indices ont enregistré une progression modérée avec un CAC 40 en hausse de +1,4 %, un DAX 30 à +0,7 % et un Eurostoxx 50 quasi stable (+0,3 %). La fixation des droits de douane à 15 % avec les États-Unis a permis de stabiliser les perspectives pour les entreprises exportatrices, notamment dans le secteur industriel allemand. Cette dynamique a permis au DAX de surperformer légèrement ses homologues européens.

En Asie, le Nikkei 225 a progressé de +1,4 %, soutenu par l'accord tarifaire avec les États-Unis, qui a renforcé les perspectives de croissance pour les entreprises japonaises exportatrices. La Chine, en négociations avancées avec les États-Unis, a vu son indice HSCEI progresser de +2,4 % en USD, reflétant l'optimisme des marchés quant à une possible résolution des différends commerciaux. En revanche, d'autres pays émergents ont été pénalisés par des hausses tarifaires plus importantes, comme l'Inde (+25 %) et le Brésil (+50 %), ce qui a pesé sur leurs performances boursières respectives.

Ainsi, malgré un contexte international encore marqué par certaines incertitudes, la clarification de certains droits de douanes et les avancées dans les négociations commerciales ont permis aux marchés actions de poursuivre leur progression en juillet, avec une bonne résilience des marchés développés et une dynamique favorable sur les marchés émergents, portée notamment par la Chine.

Les avancées dans les discussions commerciales se succèdent et se poursuivent en cette fin de mois, avant la date limite du 1^{er} août. Ainsi le Japon et l'Union Européenne ont conclu avec les Etats-Unis un accord limitant la hausse des droits de douane américains sur les importations en provenance de ces pays à 15%, permettant ainsi une meilleure visibilité pour les agents économiques et banques Centrales. Ces annonces ont contribué à soulager les investisseurs et limiter la volatilité sur les marchés obligataires. En juillet les rendements souverains allemands à 10 ans s'installent toutefois sur un niveau un peu plus élevé, autour de 2,70%. Les maturités plus courtes ont suivi la même tendance, en lien avec l'annonce d'une pause dans le cycle de baisse des taux de la BCE, le 2 ans allemand s'inscrit dorénavant juste en dessous de 2%, très proche du rendement du marché monétaire. Les taux souverains américains ont été assez stables autour de 3,90% et 4,35% respectivement sur les maturités à 2 et 10 ans. Dans nos portefeuilles nous maintenons une légère surpondération en sensibilité au taux d'intérêt, cependant nous restons flexibles dans notre positionnement sur la durée, afin de tirer parti de la volatilité des marchés qui permet des prises de positions plus court terme. D'un point de vue géographique nous avons profité de l'appréciation relative des dettes des pays périphériques pour alléger notre surpondération sur l'Italie, l'Espagne et le Portugal au profit de la France qui offre désormais un rendement supérieur à 10 ans. Sur le marché du crédit nous poursuivons notre sélectivité dans le choix des émetteurs en fonction de leur qualité et de leur liquidité.

En juillet, les marchés actions ont continué à progresser grâce aux accords commerciaux conclus par les Etats-Unis avec le Japon et l'Union européenne qui ont permis de réduire l'incertitude. Les droits de douane sur les importations en provenance du Japon sont réduits de 25% à 15% y compris pour le secteur automobile. En contrepartie, le Japon s'est engagé à investir massivement aux Etats-Unis dans les secteurs stratégiques (semi-conducteurs, pharmaceutique et chaînes logistiques). Dans le sillage de l'accord trouvé entre Tokyo et Washington, l'Union européenne et les Etats-Unis ont validé un accord. Celui-ci prévoit l'instauration d'un droit de douane de 15% sur les importations en provenance de l'UE, ainsi que l'absence de droits de douane sur les produits aéronautiques, certains produits chimiques, médicaments génériques, équipements de semi-conducteurs, produits agricoles, ressources naturelles et matières premières critiques. L'acier et l'aluminium continueront en revanche d'être taxés à 50%. En contrepartie, afin d'éviter une guerre commerciale dommageable, les dirigeants européens ont fait d'importantes concessions, telles que l'engagement à acheter un volume important de produits énergétiques américains sur trois ans, en plus d'achats massifs (dont armement) et d'investissements en faveur des Etats-Unis. La saison des résultats d'entreprises pour le deuxième trimestre qui est bien entamée s'avère globalement positive jusqu'à maintenant. Les publications s'avèrent meilleures aux Etats-Unis qu'en Europe mais la majorité des entreprises ont dépassé les attentes de croissance des bénéfices de part et d'autre de l'Atlantique. Les valeurs financières ont enregistré de bons résultats tant en Europe qu'aux Etats-Unis. La majorité des sociétés ont cité l'appréciation de l'euro comme un frein et l'impact des droits de douane a été jugé gérable par la plupart des entreprises. Les commentaires sur les perspectives ont montré une amélioration par rapport au trimestre précédent dans les secteurs des services aux entreprises, de la santé et de la technologie tandis que les commentaires sont restés jusqu'à présent négatifs dans les secteurs des matériaux (chimie) et des biens discrétionnaires. Au niveau de notre gestion, nous avons conservé une vue constructive et notre surpondération actions mesurée et nous n'avons pas modifié notre allocation tactique aussi bien géographique que sectorielle.

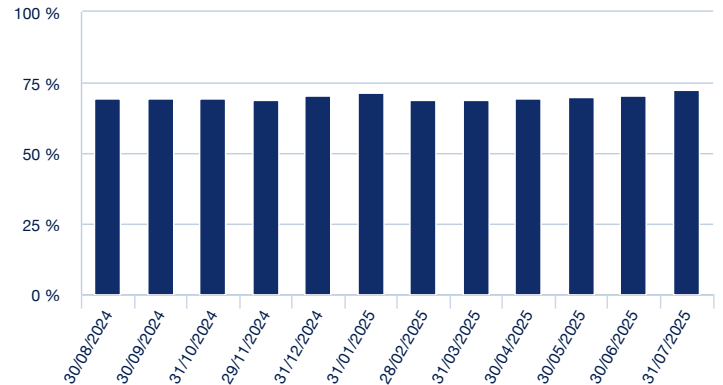
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

DIVERSIFIÉ ■

Allocation d'actifs détaillée (Source : Amundi)

Actions	73,06%
EMU ex-France	25,99%
Amérique du nord	19,39%
France	12,64%
Europe ex-EMU	7,39%
Pays émergents	5,30%
Asie hors-Japon	1,32%
Japon	1,03%
Taux	34,27%
Etats	29,86%
Investment Grade	4,30%
Autres	0,11%
Monétaire	-7,60%

Evolution du poids des actifs risqués sur un an glissant (Source : Amundi)

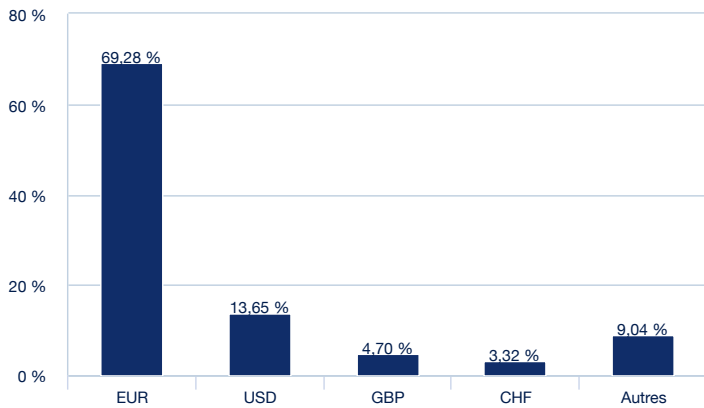


Les actifs risqués regroupent : les actions, les obligations à haut rendement et les obligations de sociétés ou états des pays émergents (pays en développement).

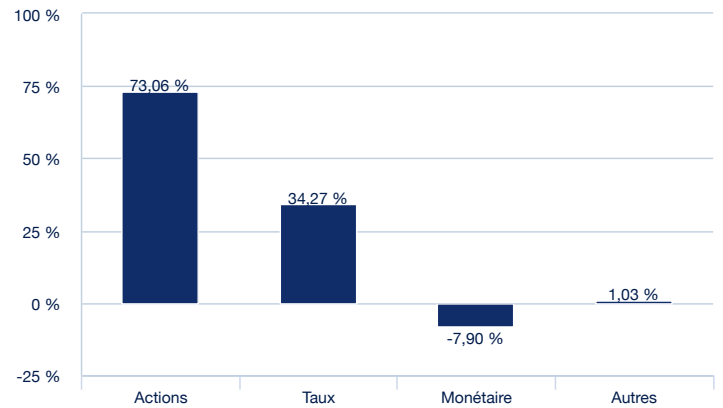
L'exposition présentée, qui peut varier en cours de mois, est celle de la fin du mois.

Composition du portefeuille - Allocation d'actifs (Source : Amundi)

Principales expositions de change (Source : Amundi)

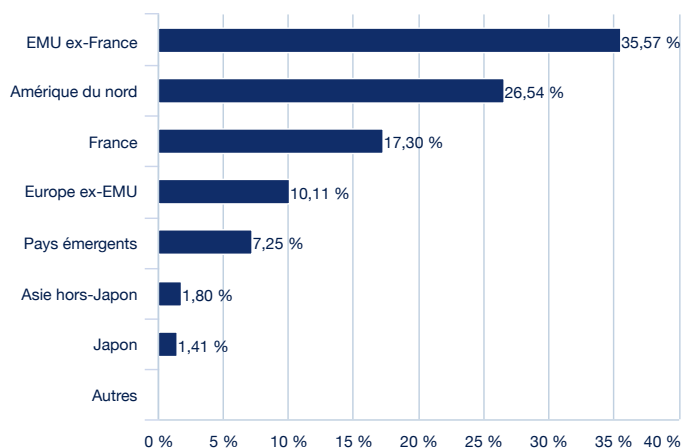


Allocation d'actifs (Source : Amundi)

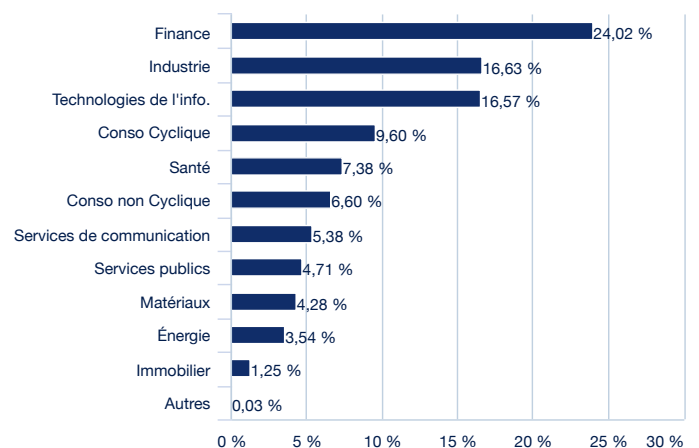


Composition du portefeuille – Poche actions (Source : Amundi)

Répartition géographique de la poche actions (Source : Amundi)



Analyse par Secteur de la poche Actions (Source : Amundi)



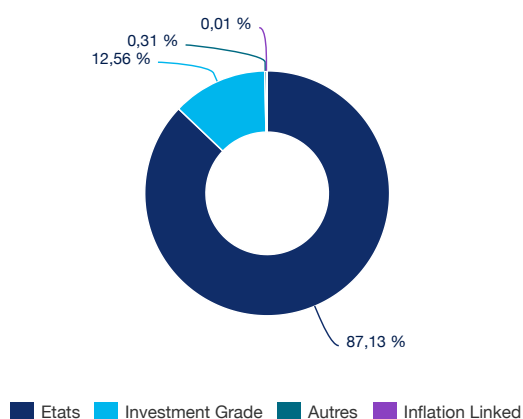
DIVERSIFIÉ ■

Principales lignes actions (Source : Amundi)

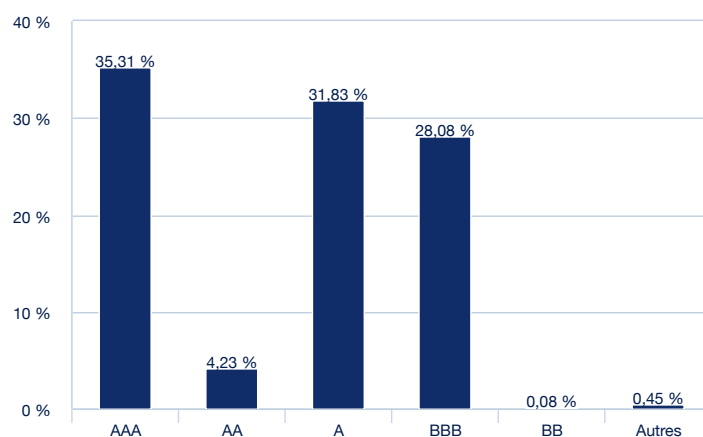
	Pays	% d'actif
ASML HOLDING NV	Pays-Bas	2,00%
SAP SE	Allemagne	1,56%
NVIDIA CORP	États-Unis	1,26%
MICROSOFT CORP	États-Unis	1,13%
NEXTSTAGE EVERGREEN SCA	France	1,09%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	États-Unis	1,08%
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	France	1,05%
SIEMENS AG	Allemagne	0,96%
APPLE INC	États-Unis	0,91%
TOTALENERGIES SE	France	0,90%
Total	-	11,93%

Composition du portefeuille – Poche obligations (Source : Amundi)

Répartition par type d'émetteur de la poche obligations (Source : Amundi)



Répartition par notation de la poche obligations (Source : Amundi)



Hors prise en compte des produits dérivés.

Principales lignes d'obligations (Source : Amundi)

	Secteur	% d'actif
GERMANY	Etats Zone Euro	12,34%
ITALIAN REPUBLIC	-	3,55%
SPAIN (KINGDOM OF)	Etats Zone Euro	1,98%
UNITED STATES OF AMERICA	Etats hors Zone Euro	0,54%
BNP PARIBAS SA	Finance	0,29%
BANQUE FED CREDIT MUTUEL	Finance	0,27%
CREDIT AGRICOLE SA	Finance	0,21%
ING GROEP NV	Finance	0,21%
SOCIETE GENERALE SA	Finance	0,20%
BPCE SA	Finance	0,20%
Total	-	19,80%

DIVERSIFIÉ

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	11/01/2021
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code AMF	990000127379
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Commission de surperformance	Non
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,70%
Coûts de transaction	0,00%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Nom du fonds maître	AMUNDI OPPORTUNITES

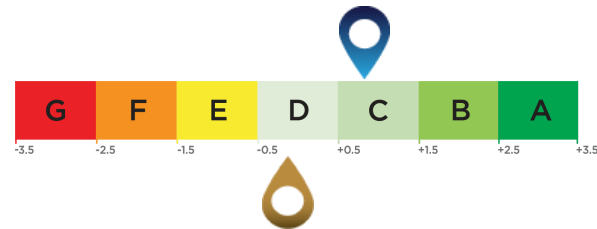
Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

DIVERSIFIÉ ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 80% MSCI ACWI IMI + 15% ICE BOFA GLOBAL HIGH YIELD INDEX + 5% BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE

Score du portefeuille d'investissement: 0,80

Score de l'univers d'investissement ESG¹: -0,14

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le fonds n'est pas encore noté par Morningstar

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.